

INFOS COMMUNALES :

Astreinte des élus : Week-end et jours fériés : **06 37 50 59 60.**

Police Municipale : 03.22.33.36.37. En dehors des horaires d'ouverture de ces services de Police, composez le **17.**

Collecte des déchets du mois de MAI :

Bacs verts (déchets ménagers) : 5-12-19-26

Bacs jaunes (recyclables – semaine paire) : 13-27

Encombrants : 7 mai (Exceptionnellement : le volume par foyer est limité à **2m³** par foyer afin de satisfaire un maximum de personnes. Sont exclus les matériaux de construction) **Pour tout renseignement, contacter le 03.22.33.12.12**



Déchetterie SUD :

La déchetterie SUD pour les DECHETS VERTS UNIQUEMENT ouvre également sur rendez-vous (prise de RDV *obligatoire au 03 22 33 12 12*). Cette mesure nécessite le respect scrupuleux des gestes barrières. L'attestation de déplacement dérogatoire doit être dûment remplie.

Suite à cette réouverture, la municipalité a donc décidé d'arrêter la collecte des tontes des lundis et mardis puisque les bennes à déchets verts seront à nouveau disponibles sur leurs sites habituels à partir du 30 avril 2020.

Cimetière :

Nous vous informons que le cimetière est réouvert aux horaires habituels ; il convient là aussi de respecter les gestes barrières.

INFOS COVID-19

Madame, Monsieur,

Depuis le début du mois de mars, nous vivons tous une période de crise unique dans notre pays. Avant toute chose, nous vous espérons en pleine forme ainsi que vos proches.

Cette situation est exceptionnelle et évolue constamment.

Dans ce cadre, des annonces sont faites au niveau national, parfois imprécises, parfois contradictoires, toujours évolutives et changeantes. Ces imprécisions génèrent des incertitudes et des incompréhensions que les administrés, en recherche de clarifications, cherchent à lever en appelant la mairie. Toutefois, s'agissant de décisions nationales et faute d'informations transmises aux collectivités en temps voulu, nous ne sommes souvent pas en mesure d'apporter les réponses attendues et nous le déplorons.

Nous reprendrons ici certaines de vos interrogations :

Le Premier Ministre s'est exprimé sur la réouverture des écoles à partir du 11 mai. Bien évidemment, beaucoup d'entre vous, parents ou enseignants, s'interrogent déjà à savoir : quels enfants seront concernés, combien d'enfants par classe, le périscolaire et la restauration fonctionneront-ils ?

Notre objectif premier est d'assurer la sécurité sanitaire des enfants, des enseignants, des familles et du personnel. Aussi, pour garantir la meilleure organisation possible, nous prendrons le temps d'échanger avec les enseignants car nous souhaitons que cette rentrée spéciale se passe dans les meilleures conditions envisageables.

Dans cette même allocution, le Premier Ministre a préconisé le port de masque dans les transports en commun. Vous êtes nombreux à vous demander si l'État va les fournir ?

Bien évidemment, nous n'avons pas attendu la réponse à cette question et la Mairie a donc préféré anticiper afin de garantir la sécurité de l'ensemble de ses habitants et de ses agents en les dotant de masques « grand public ».

Pour cela, nous demandons à chaque famille qui le souhaite de recenser le nombre de personnes par foyer à l'aide du formulaire joint ou téléchargé sur le site de la commune.

Une fois rempli et signé, vous pouvez retourner ce formulaire par mail à l'adresse mairie@salouel.com ou le déposer dans la boîte aux lettres, à l'occasion d'une sortie autorisée.

Vous serez alors livrés chez vous, dans votre boîte aux lettres, au fur et à mesure des disponibilités.

Il est rappelé que ces masques alternatifs représentent une protection supplémentaire mais ne dispensent en aucun cas du respect des gestes barrières et des limitations de déplacements actuellement en vigueur.

Il faut être vigilant et respecter les précautions d'utilisation (mise en place et retrait) et d'entretien (lavage à 60°).

Nous continuons aussi nos efforts pour vous informer au mieux et plus rapidement. La Mairie souhaite améliorer sa communication en mettant en place un envoi **SMS** permettant de recevoir les diverses informations communales (alertes vigilances, manifestations, activités sportives, pannes réseaux, modification de la tournée des déchets ménagers etc...) Bien évidemment, elle ne se substituerait pas à l'information papier et autres moyens de communication. Si vous êtes intéressé, rien de plus simple, il vous suffit de remplir le formulaire joint. Pour vous désinscrire, merci de faire votre demande en Mairie.

À noter également que la solidarité avec les personnes isolées ou âgées fonctionne parfaitement grâce aux voisins, aux familles, aux bénévoles, aux élus, qui assurent les achats de première nécessité, ainsi que leur livraison à domicile.

Un grand merci.

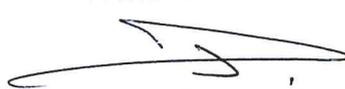
Le Maire

Jean-René HEMART



L'adjoint au Maire

Franck DARRAGON



Nom et Prénom :

Adresse :

Nombre de personnes dans le foyer :

Dont Enfants de moins de 18 ans.

Fait à Salouël

Signature

Le Maire de Salouël sis à 10 rue Ferdinand Buisson a désigné l'Adico sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : distribution de masques grand public-covid 19. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Salouël et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 6 mois.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter mairie@salouel.com ou Mairie -10 rue Ferdinand Buisson 80480 SALOUEL. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.



Inscription newsletter SMS

Nom et Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :/...../...../...../.....

Adresse mail :

Vous pourrez à tout moins vous désinscrire de la liste de diffusion, en transmettant votre demande en Mairie.

Fait à Salouël

Signature

Le Maire de Salouël sis à 10 rue Ferdinand Buisson a désigné l'Adico sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : inscription newsletter sms. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Salouël et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée illimitée.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter mairie@salouel.com ou Mairie -10 rue Ferdinand Buisson 80480 SALOUEL. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

